



Dépêche n° 599378

Enseignement / Recherche - Coursus et Insertion

Par: Malika Butzbach - Maïwenn Lamy - Diane Scherer -

Publiée le 17/01/2019 à 17h03

[Lien dépêche](#)

07 min de lecture

A usage unique de : Jean BASTIANELLI

Réforme du bac : CPU, CGE, Cdefi, APLCPGE signent une charte pour éviter de "recréer des tuyaux" pour l'accès au supérieur

Pour l'enseignement supérieur, la réforme du bac permet "de diversifier les profils", déclarent Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal le 17 janvier 2019. Avec la CPU, la CGE, la Cdefi, et l'APLCPGE, ils ont signé une charte "pour une orientation progressive et accompagnée au service de la liberté de choix et de la réussite des lycéens". Alors que l'Onisep présente son outil "Horizon 2021" pour le choix des spécialités au lycée, l'enjeu pour les signataires est d'éviter de recréer des "tuyaux" ou une hiérarchie dans les voies d'accès, et d'encourager la diversité des profils d'étudiants.

La "charte pour une orientation progressive et accompagnée au service de la liberté de choix et de la réussite des lycéens", signée le 17 janvier 2019 au lycée Marcelin-Berthelot (Val-de-Marne), engage ses signataires (MESRI, MEN, CPU, CGE, Cdefi, APLCPGE) "sur des objectifs solidaires d'information et d'accompagnement des élèves et des équipes des lycées généraux et technologiques, de promotion et d'ouverture à la diversité des parcours scolaires, et réaffirme le rôle des attendus de l'enseignement supérieur pour la réussite des futurs étudiants". Les signataires s'engagent entre autres à :

- accompagner les établissements scolaires et d'enseignement supérieur pour favoriser la **bonne compréhension de la réforme du baccalauréat** général et technologique, les objectifs des nouveaux programmes et les enjeux associés à une orientation progressive des lycéens.
- favoriser, en concertation avec les autorités académiques et régionales, les **échanges entre personnels** de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur [...]. Ces actions comprendront l'intervention directe des étudiants auprès des lycéens.
- favoriser la construction progressive de parcours choisis au lycée et promouvoir la **diversité des parcours scolaires**, le décroisement des disciplines et l'égale valeur des enseignements de spécialité et des filières d'enseignement.
- favoriser la participation de leurs équipes à l'**accompagnement des élèves**, avec les équipes éducatives des lycées, pour des choix d'orientation progressifs, éclairés, motivés et qui renforcent les chances de réussite de ceux qui souhaitent poursuivre vers l'enseignement supérieur.

- encourager les actions visant à **aider les lycéens et leurs familles** à comprendre les choix qui leur sont proposés, les perspectives offertes dans l'enseignement supérieur et les débouchés.
- rappeler que les **attendus de l'enseignement supérieur** sont les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite dans chaque filière. [...] Compte tenu de l'ouverture et de la diversité des parcours que la réforme du baccalauréat garantit, les attendus n'exigent aucun enseignement de spécialité ou parcours scolaire pour pouvoir entrer dans une formation d'enseignement supérieur.
- informer les candidats des objectifs poursuivis par les attendus, [qui] **ne visent pas à limiter des choix ni à créer de véritables conditions d'entrée dans une formation** de l'enseignement supérieur. En revanche, ils éclairent le lycéen quant aux éléments qui favorisent sa réussite [...] et l'accompagnent dans la construction d'un parcours cohérent au regard de son projet personnel et professionnel.
- informer les candidats des critères généraux d'**examen des vœux** en les explicitant dans les "caractéristiques" de chaque formation affichées sur la plateforme Parcoursup.

Par ailleurs :

- **Les établissements d'enseignement supérieur** mettent en place des dispositifs pour accompagner la réussite de lycéens qui sont motivés pour s'engager dans une voie de formation, même lorsque les études secondaires n'y conduisaient pas spécialement, et pour laquelle leur réussite ne pourra y être garantie que moyennant un soutien, notamment disciplinaire ou méthodologique.
- **Le MEN et le MESRI** s'engagent à informer les présidents d'université et les directeurs d'établissement dispensant une formation d'enseignement supérieur de la mise en place de la réforme du baccalauréat. Ils organisent des temps d'information et de formation associant les équipes de direction et les équipes pédagogique et éducative de l'enseignement secondaire et supérieur, pour faciliter l'information des lycéens et de leurs familles.

"Un dialogue permanent" entre l'enseignement scolaire et le supérieur

Réunis au lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), Jean-Michel Blanquer, Frédérique Vidal, Jean Bastianelli (APLCPGE), Anne-Lucie Wack (CGE), Guillaume Gellé (président de la commission formation de la CPU) et Marc Renner (Cdefi), ont marqué "la naissance d'un dialogue permanent entre les acteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur", selon les mots du ministre de l'Éducation.

La réforme du baccalauréat, avec les diverses combinaisons de spécialités possibles, est un enjeu pour les formations du supérieur. "Il s'agit d'éviter deux écueils", affirme Jean-Michel Blanquer : la reconstitution des "voies classiques" qui seraient "hiérarchisées", et "l'anarchie" qui conduirait à un décalage entre les spécialités choisies et le projet d'études visé, notamment pour favoriser la réussite. Toutefois, fait remarquer Frédérique Vidal, "il ne s'agit pas d'enfermer les élèves : s'ils se trompent, ce n'est pas grave, ils pourront être accompagnés, notamment par des remises à niveau". Il s'agit de "promouvoir la diversité des parcours scolaires", d'aller vers "une 'déstandardisation' des profils", explique Jean-Michel Blanquer.

Ne pas recréer les anciens tuyaux

Les signataires s'engagent ainsi à "éviter de recréer les anciens tuyaux en partant des vrais choix de l'élève", selon Marc

Renner. Tous insistent sur le besoin de "continuité et de cohérence" du parcours du futur étudiant. Il faut désormais parler de "continuum" et non plus de transition entre le lycée et les études supérieures, estime Jean Bastianelli, proviseur du lycée Louis-le-Grand. Pour lui, la sélection se fait désormais sur la base des attendus, "un cadre plus large qui comprend les compétences, la motivation et non plus la filière du bachelier. Pour autant, il y a une logique évidente respecter : il faut des fondamentaux en sciences pour devenir ingénieurs. Pour le reste, tout est ouvert."

Les signataires de la charte reconnaissent en effet le rôle des "attendus à l'entrée des formations" qui sont visibles sur la plateforme Parcoursup. Là, encore, ceux-ci doivent permettre le dialogue entre les acteurs du scolaire et du supérieur afin que "la réussite dans le supérieur se prépare dès le lycée. Et cela passe aussi par la création de programmes concertés", souligne Guillaume Gellé de la CPU. "Les attendus sont des informations qui aident à la réussite de l'étudiant", et non des freins, affirme Frédérique Vidal.

"Ces réformes changent beaucoup de choses et vont conduire les classes prépas et les grandes écoles à faire évoluer leurs critères de sélection et à diversifier encore plus les voies d'accès, déclare Anne-Lucie Wack. Et il faudra être vigilant à ne pas recréer des tuyaux, même si certains fondamentaux seront nécessaires pour certaines formations."

"urgence" à revoir les prépas ece, ecs et BcPST

"Il est urgent et prioritaire de travailler sur les prépas ECE et ECS qui étaient calées sur les filières économiques et scientifiques du lycée", indique à AEF info Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE. "Les grandes écoles sont en demande de ce travail". Une urgence que confirme Jean Bastianelli, président de l'APLCPGE, interrogé par AEF info : "Il y a effectivement un gros chantier devant nous. Nous allons rapidement avoir des échanges avec Frédérique Vidal et la CGE sur cette question."

Les prépas BCPST sont également touchées par la réforme du lycée puisque les élèves suivent "à parts égales des maths, de la physique-chimie et de la biologie, souligne Jean Bastianelli. Or les élèves de Terminale ne pourront plus suivre que deux spécialités." Ce travail sur les prépas BCPST est rendu également nécessaire par la réflexion en cours sur les études vétérinaires.

"horizon 2021", un outil pour choisir les spécialités

Le MEN a annoncé le 16 janvier que le site "[Horizons 2021](#)", outil de simulation développé par l'Onisep, est désormais mis à la disposition des élèves de seconde et de leurs familles, ainsi qu'à celle du grand public, "pour les aider à préciser leur choix d'enseignement de spécialité en voie générale". Ce site permet aux élèves de tester les combinaisons de spécialités afin de savoir sur quels "grands champs de l'enseignement supérieur" elles ouvrent (arts et industries culturelles ; lettres langues et communication ; sciences informatiques et industries du numérique...).

Ce site a été présenté aux élèves de seconde du lycée Marcelin-Berthelot, élèves qui ont pu également échanger avec les ministres et l'Onisep et poser des questions comme : "Que se passe-t-il quand une combinaison de spécialités ne montre pas d'horizons clairs sur 'Horizon 2021 ?" ; "Quelles spécialités choisir entre SES et 'numérique et sciences informatiques' si je veux faire une école d'ingénieurs puis une école de commerce ?" ; "Doit-on choisir nos spécialités en fonction de nos envies d'études ou de nos envies de métiers ?" ; "Avec cette charte, allez-vous donner les critères d'évaluation des dossiers pour entrer dans le supérieur ?"

Pour Jean-Michel Blanquer, ce site est "une aide à la réflexion qui encourage les élèves à se questionner sur leur orientation le plus tôt possible, sans leur donner des réponses simples et toutes faites. Ils peuvent prendre le temps de mûrir leur projet. Cette réforme offre une large liberté de choix qui peut créer une inquiétude, mais plus que s'inquiéter, il faut saisir l'opportunité de se questionner."

choix des spécialités : la fédération Gay-Lussac propose "un parcours idéal"

Quelles spécialités choisir en classes de 1re et de terminale ? La Fédération Gay-Lussac (qui regroupe 20 écoles d'ingénieurs chimistes) a fait sa sélection ; l'ENSCR (École nationale supérieure de chimie de Rennes) la présente dans sa newsletter de janvier 2019 : "Si vous souhaitez candidater sur les cycles préparatoires intégrés de la Fédération Gay-Lussac, qui vous prépareront pour intégrer une école d'ingénieur de chimie et/ou génie chimique, il faudra impérativement sélectionner les mathématiques et la physique-chimie", explique l'école à ses futurs étudiants. "Pour un parcours idéal, vous complétez par une troisième spécialité scientifique (science de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques)", poursuit l'ENSCR. Pour la terminale, la Fédération Gay-Lussac conseille de choisir les mathématiques et la physique-chimie.